



# SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80,82 rue de Montreuil - 75011 PARIS Tel : 01.44.64.64.44 Télécopie : 01.43.48.96.16

E-mail : [snui@snui.fr](mailto:snui@snui.fr)

<http://www.snui.fr>

Paris, le 8 février 2006

## CAMPAGNE DE NOTATION 2006 : PREMIER BRAS DE FER

L'Administration a convoqué, dans la semaine du 6 au 10 février 2006, l'ensemble des CAP Nationales pour examiner :

- le bilan de la campagne de notation 2005 (gestion 2004) ;
- la répartition des dotations des réductions et des évolutions de note pour l'année 2006 (gestion 2005).

Les documents de travail remis lors de la consultation confirment la volonté de la DG de rendre le système de plus en plus opaque.

Le bilan fait ressortir une situation globale (sans détail par Direction) qui prouve que les dotations (en particulier les +0,06) octroyées en 2005 (gestion 2004) n'ont pas toutes été attribuées. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, pour le SNUI, c'est la démonstration flagrante de l'injustice de cette réforme.

En 2007, cette situation va s'aggraver, l'administration ayant décidé que les réductions non utilisées en 2006 (gestion 2005) seront conservées au niveau local .....

Pour le SNUI, d'autres sujets ne sont toujours pas éclaircis malgré la tenue de plusieurs groupes de travail.

Dans ces conditions, à l'initiative du SNUI, l'ensemble des élus nationaux ont adressé un courrier au Directeur Général le 6 février pour :

- exiger une plus grande transparence dans les documents fournis pour le bilan 2005,
- solliciter une audience pour éclaircir certains points et réaffirmer notre opposition au nouveau système.

Dans l'attente d'une réponse de l'Administration, tous les élus (toutes CAP confondues) ont décidé de boycotter la première convocation.

Dernière minute : l'intersyndicale sera reçue en audience jeudi 9 février 2006.

Mais d'ores et déjà, nous l'affirmons, le SNUI ne se satisfera pas d'une audience dont il est à redouter qu'elle ne soit une nouvelle illustration de la stérilité du dialogue social et de la volonté de l'Administration d'entretenir l'opacité d'un dispositif issu d'une réforme injuste.